



CHARTRE

DES PRATIQUES PARTENARIALES INTERNATIONALES DES **MOUVEMENTS MFR**

Depuis une cinquantaine d'années, des maisons familiales rurales dans le Monde ont développé des échanges et des partenariats.

Aujourd'hui, des MFR et des Unions nationales de plusieurs pays et des fédérations départementales, territoriales et régionales françaises réaffirment cette volonté d'échanger, de s'entraider et

de s'engager, ensemble, pour l'avenir de leurs jeunes et de leurs territoires.

Cette charte précise l'engagement des mouvements MFR qui, réunis par une vision commune, coopèrent dans un esprit de solidarité et d'apprentissage partagé.



1 L'identité des mouvements MFR partenaires



Les mouvements MFR : des bénévoles, des familles, des professionnel-le-s et des équipes pédagogiques s'unissent dans un territoire et s'organisent pour un monde plus juste où la liberté individuelle et collective participe à la construction d'un avenir meilleur.

Au cœur de leur action : la formation des jeunes et des adultes.

Ces formations innovantes sont basées sur une dynamique pédagogique par alternance. Elles valorisent les ressources

du territoire et les savoir-faire locaux, s'adaptent aux contextes et aux réalités des personnes formées et de leur famille. Elles permettent d'accompagner l'insertion socio-professionnelle des jeunes et des adultes en lien avec le développement des territoires.

Avec militantisme, les acteurs des MFR unissent leurs forces au sein de mouvements autonomes dans chaque pays et avec des réseaux diversifiés à travers le Monde. Ils partagent les mêmes valeurs ♦

CHARTRE



DES PRATIQUES PARTENARIALES INTERNATIONALES DES MOUVEMENTS MFR

2 Les valeurs partagées dans le partenariat international MFR

Les mouvements MFR développent des pratiques partenariales qui sont fondées sur la compréhension, le respect, l'écoute, le partage, la mobilisation et la responsabilité de tous.

Les relations équilibrées et les pratiques collaboratives entre les mouvements à travers le Monde favorisent le dialogue et la diversité. ♦



3 Les actions partenariales internationales



Les relations partenariales internationales renforcent chaque mouvement afin qu'il puisse proposer à chaque personne accueillie une formation de qualité qui lui permette de trouver sa voie, de bâtir une gouvernance fondée sur l'engagement des familles, des acteurs socio-profession-

nels et de la société civile des territoires et de trouver des solutions adaptées à son contexte. Elles participent à l'épanouissement des jeunes et des adultes, à leurs projets, au développement des territoires et à la reconnaissance des familles et du monde rural.

Les mouvements MFR mettent en œuvre des échanges, des actions communes, des soutiens réciproques. Ils permettent le déploiement d'une gouvernance de qualité, la montée en compétences des équipes techniques. Ils facilitent la reconnaissance de l'action des MFR dans leur territoire et, au niveau national dans les politiques d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse. ♦



4 Les engagements liés au partenariat international



Afin de favoriser et de réussir ces échanges solidaires, les mouvements MFR partenaires s'engagent à :

- s'entraider en communiquant, en se rencontrant et en agissant ensemble ;
- faciliter les synergies en faveur des jeunes et des adultes dans les milieux ruraux ;
- respecter les spécificités de chaque mouvement MFR ;

Le tout sans ingérence et dans la confiance. ♦



CHARTRE



DES PRATIQUES PARTENARIALES INTERNATIONALES
DES **MOUVEMENTS MFR**



- > Un engagement collaboratif
 - > Des intelligences collectives
 - > Des mouvements MFR
- Pour permettre à chacun-e
à travers le Monde de **réussir
ensemble et autrement.**

LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX MFR



Cette Charte a été élaborée avec la participation active de :

24 Unions nationales, fédérales de MFR ou MFR : Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil Maranhao, Brésil Para, Brésil Parana, Brésil Rio Grande Do Sul, Brésil Santa Catarina, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Colombie, Comores, France, Guinée-Conakry, Haïti, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Mali, Maroc, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

22 Fédérations de MFR françaises partenaires : FD Ain, FR Auvergne-Rhône-Alpes, FR Bourgogne-Franche-Comté, FR Bretagne, FD Charente, FD Charente-Maritime, FD Drôme-Ardèche, FR Grand-Est, FD Indre-et-Loire, FD Isère, FT Loire-Auvergne, FD Maine-et-Loire, FD Mayenne, FR Occitanie, FR Normandie, FR Nouvelle-Aquitaine, FD Réunion, FD Rhône, FD Sarthe, FD Savoie-Haute-Savoie, FD Vaucluse, FD Vendée.

Et l'accompagnement de Catherine Delhaye du CIEDEL (Lyon).

Réalisation : UNMFREO 2018
Maquette : Denis Bernard
Photos : UNMFREO,
Impression : Imprimerie des MFR

Contact : Union Nationale
des Maisons familiales Rurales
58, rue Notre Dame de Lorette
75009 Paris

Tél. : 01 44 91 86 86
E-mail : unmfreo@mfr.asso.fr

Site : www.mfr.asso.fr

